



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8153^e séance

Mardi 9 janvier 2018, à 9 h 30

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Umarov	(Kazakhstan)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Zang Dianbin
	Côte d'Ivoire	M. Tanoh-Boutchoue
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} French
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Koweït	M. Alotaibi
	Pays-Bas	M ^{me} Gregoire Van Haaren
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
	Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2018/16)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 9 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2018/16)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/16, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

Je donne maintenant la parole à M. Lacroix.

M. Lacroix : Comme il est de coutume en cette période de l'année, Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord de vous présenter mes meilleurs vœux de plein succès pour 2018. Je voudrais également souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres non permanents du Conseil de sécurité et, bien sûr, bonne chance à votre pays, le Kazakhstan, pour sa présidence pour le mois de janvier.

Je remercie le Conseil de cette occasion d'échanger une fois encore avec lui sur la situation qui prévaut en République démocratique du Congo. Le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) (S/2018/16), qui a été soumis au Conseil, donne un état des lieux de la situation et formule des recommandations sur la marche à suivre.

Il y a un an, le Conseil se réunissait (voir S/PV.7856) pour saluer avec beaucoup d'espoir la signature, sous l'égide de la Conférence épiscopale

nationale du Congo, de l'Accord politique global et inclusif du 31 décembre 2016, qui avait permis de dissiper les tensions politiques dans le pays et de tracer la voie devant conduire à la tenue d'élections transparentes et crédibles avant la fin de l'année 2017. Un an plus tard, force est malheureusement de constater que la mise en œuvre de l'accord reste partielle. Bien que des avancées non négligeables dans les préparatifs électoraux aient été enregistrées au cours de cette période, les violences qui ont eu lieu lors des marches de protestation le 31 décembre dernier à Kinshasa et à l'intérieur du pays, nous rappellent que la situation politique reste extrêmement fragile.

La situation sécuritaire est aussi très préoccupante. Comme le Conseil le sait, les Casques bleus des Nations Unies ont subi leur plus lourde perte en vies humaines depuis une vingtaine d'années lorsque la base avancée du contingent tanzanien à Semuliki au Nord Kivu a été attaquée par des présumés rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF). La mort des Casques bleus tanzaniens, après plusieurs heures de combat, souligne, si besoin en était, la volatilité de l'environnement sécuritaire dans certaines parties de l'est de la République démocratique du Congo.

Il convient aussi de rappeler que le personnel civil des Nations Unies est également exposé à des risques sécuritaires très sérieux dans certaines parties du pays. La mort, au mois de mars dernier, des deux membres du groupe d'experts des Nations Unies dans la région du Kasai est un rappel tragique de cette situation.

Au vu de ce tableau, j'articulerai mon intervention autour des défis politiques et sécuritaires auxquels la MONUSCO sera confrontée dans les mois à venir tout en identifiant de potentielles pistes de progrès.

Les retards dans le processus électoral, la crise de légitimité des institutions de la République et le manque de progrès vers la mise en œuvre des mesures de décrispation ont engendré des frustrations, de l'impatience et des tensions qui ont conduit aux violences du 31 décembre dernier. Je saisis cette occasion pour condamner la répression violente par les forces nationales de sécurité des manifestations organisées par la société civile le 31 décembre dernier. Il est essentiel que les autorités nationales compétentes diligentent les enquêtes nécessaires pour établir les responsabilités et traduire en justice les auteurs présumés des violations des droits de l'homme.

Je tiens également à déplorer les entraves dont les équipes de la MONUSCO, qui patrouillaient le 31 décembre, ont fait l'objet de la part des forces de sécurité nationales. Les activités liées à l'observation de la situation politique, sécuritaire et des droits de l'homme font partie du mandat de la MONUSCO et devraient bénéficier du plein soutien des autorités.

Au vu des enjeux, il est essentiel que tous les secteurs de la classe politique congolaise renoncent à tout acte pouvant conduire à des situations de confrontation et de violence. Le dialogue reste la seule voie pour régler les défis politiques auxquels la République démocratique du Congo fait face.

(l'orateur poursuit en anglais)

Bien que les tensions politiques persistent, les préparatifs électoraux progressent. Le calendrier électoral attendu de longue date a été publié le 5 novembre 2017, la loi électorale révisée a été promulguée par le Président le 24 décembre 2017 et le processus d'inscription des électeurs devrait s'achever en février.

Il est essentiel que tous les acteurs politiques jouent un rôle constructif dans la mise en œuvre du calendrier électoral. Le Gouvernement, la majorité au pouvoir, l'opposition et la société civile, ainsi que la Commission électorale nationale indépendante doivent tous jouer leur rôle pour veiller à ce que les préparatifs des élections avancent comme prévu.

Il est impératif que les dirigeants politiques de la République du Congo démocratique se conforment à la Constitution, à l'Accord politique du 31 décembre 2016 et au calendrier électoral, qui constituent ensemble le cadre politique et juridique pour la tenue d'élections libres, régulières et crédibles, conduisant à une transition pacifique du pouvoir et à la consolidation des institutions démocratiques du pays. La politique de la corde raide et le refus du compromis ne feraient qu'entraîner de nouveaux retards et aggraver la crise politique.

L'appui concerté du Conseil, des principaux partenaires internationaux et des acteurs régionaux demeure essentiel pour faire avancer le processus politique en République démocratique du Congo. Par le biais de ses bons offices, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Maman Sidikou, en étroite collaboration avec l'Envoyé spécial Said Djinnit et les acteurs régionaux, a travaillé sans relâche pour que les principaux acteurs politiques de la République démocratique du Congo demeurent attachés à l'Accord

politique du 31 décembre 2016 malgré leurs nombreuses divergences. Grâce à leurs efforts, l'ONU a renforcé sa coopération avec l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la Communauté de développement de l'Afrique australe afin d'appuyer le processus politique. Il est essentiel que la région continue de faire comprendre aux dirigeants politiques congolais la nécessité de poursuivre le dialogue et de placer les aspirations légitimes du peuple congolais au-dessus de leurs propres intérêts.

Dans le même temps, il est impératif que les partenaires de la République démocratique du Congo, œuvrant en étroite collaboration avec le Gouvernement et les autorités électorales, fournissent les ressources politiques, financières, logistiques et techniques pour assurer la tenue en temps opportun d'élections crédibles. De nouveaux retards dans le processus électoral risquent non seulement d'exacerber les tensions politiques, mais aussi d'aggraver une situation sécuritaire déjà fragile.

Au cours des derniers mois, des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo ont lancé des attaques répétées contre les positions des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), leur infligeant des pertes et capturant, quoique temporairement, des territoires riches en ressources. Ces attaques, qui sont essentiellement le fait de groupes Mai-Mai, se produisent dans un contexte de concurrence pour les ressources naturelles et de poursuite des violences intercommunautaires, souvent attisées par les acteurs politiques locaux cherchant à tirer profit de la situation actuelle.

Les conséquences pour la population civile ont été graves, avec plus de 4 millions de personnes déplacées à la suite d'actes de violence, chiffre qui pourrait sensiblement augmenter cette année, d'après les organismes humanitaires. Il est, toutefois, encourageant de noter que les FARDC reprennent progressivement l'initiative contre les groupes Mai-Mai et reconquièrent des territoires précédemment cédés aux groupes armés.

La MONUSCO continue de participer activement, conformément à ses priorités stratégiques, à la protection des civils. Comme le Conseil s'en souviendra, à la fin du mois de septembre, la MONUSCO a pris des mesures décisives pour aider les FARDC à repousser une attaque lancée par des Mai-Mai Yakutumba à Uvira, la deuxième plus grande ville du Sud-Kivu. Les actions de la MONUSCO, qui ont joué un rôle crucial pour empêcher la chute de la ville, démontrent de manière tangible que la Mission est prête à prendre des mesures énergiques

pour lutter contre les groupes armés qui constituent une menace pour la population civile.

Dans le territoire de Beni (Nord-Kivu), après être restées en veilleuse pendant plusieurs mois à la suite des opérations de grande envergure menées par les FARDC et la MONUSCO en 2016, les ADF ont refait surface dans le courant de l'été 2017, menant des attaques meurtrières contre les civils, les FARDC et la MONUSCO. L'assaut du 7 décembre 2017, qui a fait 15 morts parmi les Casques bleus tanzaniens de la Brigade d'intervention de la MONUSCO et 44 blessés, est la dernière en date d'une série d'attaques meurtrières perpétrées par des éléments soupçonnés de faire partie des ADF.

Lorsque je me suis rendu à Semuliki, peu après l'incident, j'ai pu voir par moi-même le terrain particulièrement difficile dans lequel opère la Brigade et la violence de l'attaque que les assaillants ont menée contre la base. Malgré les lourdes pertes subies par les contingents tanzaniens, les autorités tanzaniennes à Dar es-Salaam m'ont assuré qu'elles restaient déterminées à lutter contre la menace posée par les ADF et d'autres groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo. Je tiens à saisir cette occasion pour, une fois encore, exprimer mes plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple tanzaniens pour cette perte tragique.

Le caractère asymétrique de la menace posée par les ADF nécessite un ensemble de moyens militaires et non militaires. La neutralisation des ADF exigera une coopération régionale plus étroite, l'amélioration de la collecte et de l'analyse d'informations, la perturbation des réseaux d'appui politique et économique du groupe, le renforcement de la coopération entre la MONUSCO et les forces de sécurité nationales, et des opérations militaires ciblées.

Dans le cadre des mesures prises par le Secrétariat à la suite de l'incident survenu à Semiliki, le Secrétaire général a chargé l'ancien Secrétaire général adjoint, M. Dmitri Titov, de mener une enquête spéciale sur les circonstances entourant cet incident en vue de formuler des recommandations sur les mesures qui s'imposent pour faire face à la menace posée par l'ADF et pour renforcer la capacité de la MONUSCO à faire face à la menace que représentent les groupes armés. M. Titov et son équipe, au sein de laquelle il y a des représentants de haut niveau des forces armées tanzaniennes, ont déjà commencé leurs travaux et seront dans la région dans les prochains jours. Ils devraient présenter leurs conclusions au Secrétaire général d'ici au début du

mois prochain. Tout naturellement, nous nous faisons une joie de collaborer étroitement avec le Conseil une fois que l'équipe chargée de cette enquête aura achevé ses travaux.

Entre-temps, la MONUSCO, conformément aux priorités stratégiques réaffirmées par le Conseil de sécurité à la suite de l'examen stratégique, a renforcé son appui aux processus politiques et électoraux et apporte les ajustements nécessaires à ses composantes civile, police et militaire en vue de la mise en œuvre d'une approche globale en matière de protection des civils, notamment au moyen de la surveillance du respect des droits de l'homme et l'établissement de rapports y relatifs. Des efforts sont également en cours pour accroître la mobilité et la souplesse de la force et des composantes police et civile de la Mission en vue de l'application du concept de protection par la projection.

Plus précisément, les préparatifs sont en cours en vue du déploiement d'un troisième bataillon à déploiement rapide, qui sera opérationnel d'ici le mois prochain. Nous sommes en train d'examiner l'état des besoins par unité en ce qui concerne les bataillons à déploiement rapide pour veiller à ce que les deux bataillons qui seront déployés plus tard cette année soient plus légers et plus souples. Dans le cadre de la mise en œuvre de la recommandation d'examiner les moyens aériens de l'ONU qui a été faite par le Secrétaire général, la MONUSCO a procédé à un examen pour déterminer comment elle pourrait se procurer des moyens aériens plus adaptés à ses opérations et améliorer leur utilisation.

En ce qui concerne la brigade d'intervention de la force, des efforts sont en cours pour prodiguer aux unités un entraînement en matière de combat dans la jungle afin d'améliorer l'efficacité de leurs opérations dans cet environnement asymétrique. Des mesures ont également été prises pour améliorer la collecte et l'analyse d'informations.

S'agissant de la composante police, le processus de redéploiement d'une unité de police sénégalaise de Goma à Kinshasa est presque achevé et cette unité devrait être pleinement opérationnelle d'ici la fin de la semaine. Certaines bases opérationnelles avancées ont été fermées, notamment dans la région de Bunia, alors que la force de la MONUSCO continue d'optimiser sa présence sur le terrain. Nous sommes également en train d'examiner l'état des besoins par unité en ce qui concerne les unités de police constituées en vue de faciliter le redéploiement rapide des éléments d'une unité de police constituée vers d'autres zones d'opérations en fonction de

l'évolution de la situation sur le terrain. Je me réjouis à la perspective de collaborer étroitement avec les membres du Conseil et les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police au cours des semaines et des mois à venir pour permettre à la MONUSCO de continuer à s'adapter aux défis sur le terrain.

Sur le plan politique et électoral, je tiens à indiquer que la MONUSCO continue d'apporter un appui logistique et technique à la Commission électorale en ce qui concerne l'inscription des électeurs et d'autres activités liées aux élections. Tel que requis dans le calendrier électoral, la MONUSCO a soumis à la Commission électorale son plan d'appui logistique pour les prochaines élections présidentielle et législatives – aux niveaux national et provincial –, une entreprise de taille qui exige des ressources suffisantes.

Avant de terminer, je voudrais souligner qu'il est essentiel que les membres du Conseil et les États Membres continuent d'apporter leur appui à la MONUSCO. Même si nous sommes conscients de la nécessité de rationaliser les ressources en utilisant mieux et plus efficacement les ressources disponibles, il est essentiel que la MONUSCO dispose des moyens nécessaires pour appuyer efficacement le processus politique et relever les défis auxquels la République démocratique du Congo continue de faire face en matière de sécurité.

Les mois à venir seront d'une importance cruciale pour préserver les investissements collectifs réalisés par les acteurs internationaux, régionaux et nationaux en vue de la stabilisation de la République démocratique du Congo au cours des deux dernières décennies et pour préparer le terrain à la consolidation de la paix et de la stabilité dans le pays et dans l'ensemble de la région. L'ONU, grâce aux bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Leila Zerrougui, qui vient d'être nommée, reste pleinement engagée à travailler en étroite collaboration avec tous les acteurs concernés pour réaliser cet objectif.

Pour terminer, je voudrais remercier M. Maman Sidikou, qui achève son mandat de Représentant spécial du Secrétaire général, pour ses efforts inlassables dans le cadre des initiatives de bons offices et pour son appui à la promotion des droits de l'homme et à la protection des civils au cours de ces deux dernières années.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lacroix de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Delattre (France) : Je voudrais commencer par remercier le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Pierre Lacroix, pour sa présentation très éclairante. Nous partageons totalement les recommandations du rapport du Secrétaire général(S/2018/16).

Tout d'abord, je souhaiterais, au nom de la France, exprimer notre condamnation ferme des violences commises par les forces de sécurité lors des manifestations du 31 décembre en République démocratique du Congo, qui ont fait plusieurs victimes. La France réitère son appel au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, notamment le droit d'expression, d'information et de manifestation pacifique, qui est une composante essentielle de la démocratie. Elle rappelle la nécessité d'un usage proportionné de la force dans le cadre du maintien de l'ordre. Nous appelons à cet égard les autorités congolaises à faire toute la lumière sur ces violences, afin que les responsables en répondent devant la justice. Les autorités congolaises ont montré qu'elles pouvaient faire preuve de volontarisme dans la lutte contre l'impunité, à l'exemple de la condamnation récente au Sud-Kivu de 12 individus ayant commis des violences sexuelles.

Des élections crédibles, transparentes et apaisées permettant une alternance pacifique et démocratique du pouvoir sont nécessaires pour la stabilité de la République démocratique du Congo et de l'ensemble de la région. Nous appelons à cet égard à la tenue effective des élections conformément au calendrier électoral publié le 5 novembre 2017, dans le respect de la Constitution et de l'esprit de consensus qui avait prévalu lors de la signature de l'Accord politique global et inclusif du 31 décembre 2016. Nous appelons les autorités congolaises et la Commission électorale nationale indépendante à prendre toutes les mesures nécessaires, en particulier pour permettre rapidement la mise en place de l'équipe coordonnée d'experts internationaux en appui au processus électoral et la relance du Projet d'appui au cycle électoral au Congo.

L'Accord du 31 décembre 2016 est plus central que jamais, car il est la dernière expression d'un consensus national congolais. Sa mise en œuvre complète est une urgence, s'agissant notamment des mesures dites de décrispation, indispensables pour réunir les conditions d'élections crédibles et apaisées. Comme le souligne le Secrétaire général, aucun processus électoral crédible

ne peut avoir lieu dans un contexte de répression. Il est indispensable que les conditions soient mises en place pour que tous les candidats puissent se déclarer et faire campagne sereinement. Ceci est d'autant plus important que la situation sécuritaire et humanitaire reste préoccupante, comme l'a dit M. Jean-Pierre Lacroix, et que le blocage du processus politique ne ferait qu'ajouter à cette instabilité qui menace la région.

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) fait dans ce contexte difficile un travail remarquable et je salue les efforts de la Mission pour se reconfigurer et s'adapter au contexte sécuritaire comme aux priorités du mandat. La MONUSCO est confrontée à des défis importants comme l'a montré l'attaque de Semuliki. Je tiens ici à réitérer, au nom de la France, nos condoléances mais aussi notre solidarité avec la Tanzanie après le drame qui a frappé ses Casques bleus. Cela ne fait que renforcer la nécessité de réaffirmer notre soutien à la MONUSCO et à son évolution. La France est encouragée à cet égard par les orientations claires qui ont été prises. Je tiens ici à saluer chaleureusement le magnifique travail effectué par M. Maman Sidikou et à exprimer notre plein et entier soutien à son successeur, M^{me} Leila Zerrougui, avec qui nous avons étroitement travaillé dans ses précédentes fonctions et en qui nous avons toute confiance.

M. Tanoh-Boutchoue (Côte d'Ivoire) : La Côte d'Ivoire félicite M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint en charge des opérations de maintien de la paix, pour la qualité de son exposé sur la situation en République démocratique du Congo. Au sujet de cette situation, j'articulerai mon propos autour de deux points essentiels : le processus électoral en cours et la situation sécuritaire dans le pays.

S'agissant du processus électoral, ma délégation se réjouit de la publication, le 5 novembre 2017, par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), du calendrier électoral, en vue de l'organisation, le 23 décembre 2018, des élections générales, à savoir présidentielle, législatives et provinciales, afin de sortir le pays de la longue crise socio-politique qu'il traverse. À cet effet, la Côte d'Ivoire estime qu'il appartient maintenant à toutes les parties prenantes congolaises, et notamment, à la CENI, de tout mettre en œuvre afin que la date du 23 décembre 2018, fixée pour la tenue des élections générales, soit respectée, conformément aux engagements qu'elles ont librement consentis, dans le cadre de l'Accord du 31 décembre 2016. Toutes les

parties congolaises doivent, dans un esprit apaisé et de confiance réciproque, œuvrer à la mise en place des conditions idoines devant conduire, dans la sérénité, à la tenue d'élections démocratiques, crédibles et pacifiques, au soir du 23 décembre 2018. À cet égard, ma délégation reste préoccupée par les récentes manifestations qui ont entraîné des pertes en vies humaines, causé d'importants dégâts matériels et occasionné de nombreuses arrestations de manifestants. La Côte d'Ivoire voudrait, à ce sujet, inviter le Gouvernement congolais à prendre toutes les mesures appropriées allant dans le sens de l'apaisement et de la décrispation du climat sociopolitique. Elle voudrait également inviter l'ensemble des acteurs politiques à la retenue et à éviter des manifestations violentes.

Ma délégation se félicite de l'unité des membres du Conseil sur ce volet politique et des efforts inlassables de notre organisation commune, en vue d'une meilleure synergie d'actions des Nations Unies avec les organisations internationales et régionales, notamment l'Union africaine, l'Union européenne, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, l'Organisation internationale de la Francophonie et la Communauté de développement de l'Afrique australe, en vue d'une sortie de crise diligente.

Concernant la situation sécuritaire, la Côte d'Ivoire voudrait s'inquiéter de l'insécurité grandissante, dans un contexte généralisé de violations des droits de l'homme, alimenté principalement par la prolifération de groupes armés dans l'est du pays, notamment dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, ainsi que dans l'ouest, spécialement dans la région du Kasaï. Les attaques perpétrées par ces groupes ont entraîné, le 7 décembre 2017, la mort de 15 Casques bleus du contingent tanzanien. La Côte d'Ivoire voudrait, une fois de plus, s'incliner sur la mémoire des soldats disparus et présenter ses condoléances à la République sœur de Tanzanie. Mon pays condamne cette attaque meurtrière et attend avec intérêt, en sa qualité de Président du Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix, les résultats de l'enquête diligentée à cet effet, en vue de déterminer les circonstances exactes de ce drame et de prendre les mesures appropriées, afin que pareille tragédie ne puisse se répéter à l'avenir.

Il va sans dire que l'existence de ces groupes armés fait peser une grave hypothèque sur la stabilité de toute la région et sur le processus global de sortie de crise. Dès lors, la prise de mesures adéquates visant à mettre hors d'état de nuire ces groupes doit être l'une

des priorités de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), parallèlement à ses efforts de soutien au processus politique. Telles sont, du point de vue de ma délégation, les diligences à prendre en compte dans le cadre du renouvellement du mandat de la MONUSCO, prévu en mars 2018.

Pour terminer, je voudrais adresser les vives et chaleureuses félicitations de ma délégation à M. Maman Sidikou, Représentant spécial du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, Chef sortant de la MONUSCO, pour la qualité du travail qu'il a abattu dans un climat extrêmement difficile, dans un environnement extrêmement difficile, et à M^{me} Leila Zerrougui, la nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général, appelée à le remplacer, pour sa nomination, et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Qu'il me soit tout d'abord permis d'exprimer les remerciements de la République de Guinée équatoriale au Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Pierre Lacroix, et à son équipe, pour le rapport vaste et détaillé sur la situation en République démocratique du Congo qu'il nous a présenté, en particulier sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), ainsi que sur les événements récents survenus dans ce pays. De même, je souhaite remercier le représentant de la Côte d'Ivoire, l'Ambassadeur Bernard Tanoh-Boutchoue, de sa présentation brillante en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo. Ses contributions permettent de mieux comprendre la situation dans le pays.

En Guinée équatoriale, nous avons toujours suivi avec la plus grande attention les événements qui surviennent en République démocratique du Congo, et nous le ferons d'autant plus maintenant que nous sommes membre du Conseil de sécurité, puisqu'il s'agit d'un pays frère, dont les problèmes ne peuvent nous laisser indifférents et nous touchent presque comme si c'étaient nos propres problèmes. C'est pourquoi je tiens à exprimer ici l'attachement total et l'appui de la Guinée équatoriale à la stabilisation et à la pacification du pays.

La Guinée équatoriale considère que les divers acteurs politiques et sociaux du pays doivent comprendre que seul un dialogue transparent, franc, inclusif et de bonne foi entre eux pourra débloquent la situation

actuelle complexe que la République démocratique du Congo traverse. La nécessité que les divers acteurs s'entendent réside dans l'énorme responsabilité qui leur incombe de conduire le pays à la tenue d'élections dignes et transparentes, en évitant les retards inutiles, qui sont habituellement à l'origine des tensions et de la violence. Tous les groupes actifs dans le pays doivent participer au processus de dialogue politique avec une attitude positive, et chacun doit apporter sa pierre à l'édifice, ce qui signifie concrètement qu'ils doivent honorer les accords signés par les Congolais le 18 octobre 2016 et le 31 décembre 2016, respectivement, sur l'organisation des élections pacifiques, crédibles et transparentes, afin de préparer la voie à un règlement pacifique de la crise politique dans le pays. En ce sens, le Gouvernement de la République démocratique du Congo doit jouer un rôle prépondérant et catalyseur s'agissant des aspects législatifs et logistiques, surtout en appuyant la Commission électorale nationale indépendante pour qu'elle mène à bien tous les travaux préalables aux élections, étant donné les grands défis auxquels elle est confrontée.

Dans le discours qu'il a prononcé le 29 janvier 2016 à Addis-Abeba, à l'occasion du vingt-sixième Sommet du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, le Président de la République de Guinée équatoriale, S. E. Obiang Nguema Mbasogo, a déclaré :

« Notre sécurité, nul ne peut le nier, est aujourd'hui confrontée à la menace terroriste mondiale et aux risques qu'elle fait peser sur nos sociétés, ainsi qu'aux conflits dont souffrent certains pays frères. Cette situation appelle de notre part une mobilisation commune, outre une collaboration mutuelle et une concertation étroite. »

La coopération internationale est la seule façon de pouvoir contrer effectivement une menace qui ne peut plus être affrontée d'un point de vue exclusivement national.

À cet égard, la Guinée équatoriale est convaincue que la contribution de divers organes internationaux, y compris l'Organisation des Nations Unies, en coopération étroite avec l'Union européenne, l'Union africaine, les pays de la région, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, est indispensable pour la recherche d'une solution durable à la situation politique en République démocratique du Congo. C'est également à cette fin que la Guinée équatoriale souhaite faire écho à l'appel lancé par le Conseil de paix et de sécurité de

l'Union africaine en faveur de la mise en place d'un mécanisme de coordination, comprenant tous les acteurs susmentionnés, afin de garantir la prestation d'un appui efficace et cohérent à la République démocratique du Congo.

Malgré les progrès notables réalisés ces dernières années dans le pays, grâce à la stabilisation de nombreuses régions, ce dont nous devons certainement nous féliciter, la situation humanitaire et sécuritaire reste inquiétante dans l'est de la République démocratique du Congo, théâtre d'atteintes persistantes et de violations des droits civils et politiques de la population civile où prévalent l'impunité généralisée et l'exploitation illégale des ressources par les milices et divers autres groupes armés qui restent actifs dans la région. À cet égard, la Guinée équatoriale demande que soit assurée la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, signé le 24 février 2013 à Addis-Abeba, et que ses signataires et garants prennent les mesures nécessaires et redoublent d'efforts pour garantir son application complète et effective, pour laquelle il est primordial de neutraliser les groupes armés qui agissent dans l'est du pays. Ces épisodes constants de violence et de violation des droits de l'homme doivent cesser, et leurs auteurs doivent être traduits en justice pour répondre de leurs actes.

Pour conclure, je tiens à présenter les condoléances les plus sincères de la République de Guinée équatoriale à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), au Secrétariat de l'ONU et à la Tanzanie à la suite du décès de 15 membres du contingent de ce pays. Nous exprimons notre ferme appui à la Mission et aux efforts louables et inlassables qu'elle déploie pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans ce pays frère, malgré les difficultés auxquelles elle est confrontée, les sacrifices et les pertes qu'elle a connus et un environnement qui n'est pas toujours favorable. Depuis le Conseil, nous tenons à encourager la MONUSCO à continuer d'appuyer les autorités et les institutions de la République démocratique du Congo dans leurs efforts de stabilisation et de consolidation de la paix dans le pays, en même temps que nous recommandons le renforcement de la MONUSCO pour qu'elle puisse faire face aux grands défis qu'elle devra relever tout au long de l'année 2018, jusqu'à la tenue des élections présidentielles, législatives et provinciales le 23 décembre prochain.

M. Llorenty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie remercie M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, de son exposé. Nous nous félicitons de la nomination de M^{me} Leila Zerrougui en tant que Représentante spéciale et Chef de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Nous sommes convaincus que son expérience, ses connaissances techniques et son leadership seront de grandes contributions à la Mission. Nous tenons également à remercier M. Maman Sidikou des services qu'il a rendus à la tête de la MONUSCO.

Nous réaffirmons notre préoccupation face à l'environnement constant de violence et à la grave situation d'insécurité. Nous regrettons également que les foyers de conflit soient axés sur des différends relatifs à l'accès aux ressources naturelles, des conflits entre groupes armés et entre communautés, et la violence ethnique. Nous condamnons énergiquement ces faits, tels que les actes de violence qui se sont produits pendant les manifestations du 31 décembre et, en particulier, les menaces lancées par les groupes armés dans différentes zones du pays, ce qui a abouti à la détérioration continue de la situation humanitaire, comme le mentionne le rapport le plus récent du Secrétaire général (S/2018/16). Ce rapport souligne que plus de 4 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays, dont près de 900 000 femmes et plus de 2 millions d'enfants. Par ailleurs, ces dernières années, plus de 620 000 Congolais ont cherché refuge dans les pays voisins, dont 100 000 en 2017. Près de 8 millions de personnes souffrent d'une grave insécurité alimentaire, soit 30 % de plus que l'année dernière à la même époque. On estime que 13 millions de personnes auront besoin de protection et d'aide humanitaire en 2018, soit 50 % de plus qu'en 2017.

Nous saluons les efforts des partenaires humanitaires et nous les encourageons à poursuivre leur travail. Nous demandons aussi d'urgence à la communauté internationale et aux pays donateurs d'accorder une attention particulière à cette situation, qui est maintenant une situation d'urgence de niveau 3, le niveau d'urgence le plus élevé que peut déclarer le Coordonnateur des secours d'urgence de l'Organisation des Nations Unies.

La Bolivie appuie les initiatives et bons offices de la Représentante spéciale pour ce qui est de l'application de l'Accord politique global et inclusif

du 31 décembre 2016 (voir S/2017/963), en particulier les incidences sur la mise en œuvre des mesures de renforcement de la confiance consacrées dans l'Accord et ses efforts pour créer une ambiance positive en vue du déroulement d'élections pacifiques et crédibles. Nous soulignons aussi le travail de la MONUSCO sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, ainsi que sur le rapatriement, la réinstallation ou la réintégration des membres de divers groupes d'insurgés, aussi bien congolais qu'étrangers, qui opèrent en République démocratique du Congo.

Nous saluons l'intensification des efforts faits par la Mission pour assurer la sécurité des civils grâce à son système d'alerte rapide, le renforcement de ses contingents pour sa stratégie de redéploiement et de projection et le renforcement de sa présence à la base de Semuliki, après la terrible attaque du 7 décembre 2017 contre des soldats de la paix. La Bolivie s'associe aux déclarations faites par plusieurs membres du Conseil, en exprimant non seulement notre peine et nos condoléances, mais aussi notre solidarité avec les familles des Casques bleus qui ont péri dans ces circonstances.

De même, nous exprimons notre appui aux mécanismes locaux de règlement des conflits qui promeuvent la coexistence pacifique entre les communautés, et la surveillance conjointe avec les autorités concernant l'expansion des groupes d'insurgés dans les zones minières de la province du Maniema, entre autres initiatives. Nous encourageons également la Mission à poursuivre toutes ces initiatives en faveur de la paix et de la stabilité dans la région, en coordination avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo et ses forces armées, conformément à son mandat.

La Bolivie se félicite de la publication, le 5 novembre 2017, d'un calendrier électoral par la Commission électorale nationale indépendante. Nous soulignons les progrès réalisés par cet organe s'agissant de l'inscription des électeurs et nous lui demandons de respecter le calendrier et d'achever le processus d'inscription. L'Accord du 31 décembre doit être respecté et appuyé par tous les acteurs pour le déroulement effectif et sans retard d'élections pacifiques, crédibles et inclusives, aboutissant au transfert pacifique du pouvoir. Nous exhortons les signataires de l'Accord à mettre en œuvre les mesures de confiance consacrées dans le document. Dans cette veine, la Bolivie prend note de l'adoption rapide par le Parlement de deux projets de

loi en vue de réviser la loi électorale et d'allouer des ressources budgétaires aux élections.

Nous saluons le consensus de la région en faveur de l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, ainsi que les efforts de la Communauté de développement de l'Afrique australe et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine visant à doter la Commission électorale nationale indépendante des ressources nécessaires pour l'application de l'Accord du 31 décembre. Nous nous félicitons de la réunion tenue le 9 décembre 2017 par les Présidents de la République démocratique du Congo, de l'Angola et de la République du Congo, à l'issue de laquelle un communiqué a été publié pour appeler les acteurs politiques à préserver la paix et à œuvrer à la tenue d'élections pacifiques. De même, nous pensons que le travail commun fait par le Chef de la MONUSCO et par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs pour préparer les élections, ainsi que leurs contacts avec les acteurs politiques nationaux et les autorités gouvernementales, seront cruciaux pour rallier un appui régional et sous-régional.

Enfin, nous rappelons qu'il importe de ne pas ignorer les principes de la diplomatie préventive et des bons offices dans la recherche d'un règlement pacifique, étant entendu que c'est aux Congolais et aux institutions congolaises de décider de l'avenir du pays. Nous devons respecter leurs décisions concernant leur souveraineté, leur indépendance et l'intégrité territoriale en vue d'instaurer la paix, la stabilité et le développement en République démocratique du Congo.

M^{me} Gregoire Van Haaren (Pays-Bas) : Le Royaume des Pays-Bas remercie le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, pour son exposé. Le tableau qu'il décrit est sombre.

Il y a un an, face aux menaces de crise dans la région du Kasai et dans l'est du Congo, l'accord de la Saint-Sylvestre a provoqué une lueur d'espoir. Aujourd'hui, la gageure est de faire renaître l'espoir d'une sortie de crise. À l'heure où le Conseil va bientôt devoir se pencher sur la prolongation de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), trois aspects sont prioritaires : le climat politique, la protection de la population civile et la grave crise humanitaire.

Sur le premier aspect – le climat politique, nous nous félicitons de la publication du calendrier électoral

et des mesures concrètes prises en vue de la tenue des élections. Les citoyens congolais espèrent avoir la possibilité de s'exprimer dans les urnes en 2018. Cet espoir est cependant constamment menacé. Suite aux violents incidents du 31 décembre 2017, l'Union africaine et l'Union européenne ont appelé au respect des libertés et des droits fondamentaux de la population congolaise car quand des protestations politiques pacifiques se heurtent à l'usage de la force létale et quand les services religieux sont interrompus par les gaz lacrymogènes, l'objectif d'élections libres et équitables devient un mirage.

Nous souhaitons exprimer notre condamnation ferme des violences commises par les forces de sécurité et appelons au respect des droits de l'homme. Le défaut de mise en œuvre des mesures de confiance convenues mine la crédibilité du processus électoral. Il faut mettre un terme immédiat au harcèlement de la société civile. Toutes les parties à l'accord de la Saint-Sylvestre doivent réaffirmer leur engagement en faveur de l'esprit de cet accord et du calendrier électoral, unique issue viable à ce climat politique empoisonné.

S'agissant du deuxième élément – la protection de la population civile, le Royaume des Pays-Bas approuve l'ouverture d'une enquête spéciale sur les attaques récentes contre les Casques bleus au Nord-Kivu. Je profite de cette occasion pour réitérer nos condoléances suite aux pertes de vies subies par les Casques bleus de la MONUSCO. L'enquête spéciale permettra d'évaluer le niveau de préparation général de la MONUSCO et sa réaction, ainsi que d'identifier et de poursuivre les coupables. De façon plus générale, le Conseil doit se demander, dans le cadre de l'examen stratégique, comment garantir que la réforme de la MONUSCO renforce sa capacité de protéger la population civile.

Pour ce qui est du troisième élément – la crise humanitaire, les souffrances du peuple congolais ont atteint des niveaux inimaginables. Le Comité permanent interorganisations a classé le conflit au niveau d'urgence 3. Environ 7,7 millions de personnes sont confrontées à une grave pénurie alimentaire. Et près de 2 millions d'enfants souffrent d'une malnutrition qui les marquera à vie. La famine en République démocratique du Congo est le fait de l'homme, et les civils doivent en être protégés. Le Royaume des Pays-Bas plaide pour une approche intégrée comprenant le volet aide humanitaire.

En conclusion, la crise actuelle est vaste. Le Conseil ne peut la résoudre seul. Il doit écouter les pays et les organisations de la région, favoriser leur

implication et s'engager à leurs côtés. S'ils sont affectés par cette crise, ils ont aussi les moyens et le devoir de mobiliser la volonté politique en faveur de la paix et de la stabilité en République démocratique du Congo.

Tout cela demande une détermination sans faille et des efforts colossaux, comme l'a montré le Représentant spécial du Secrétaire général. Et, au terme de son mandat, nous tenons à remercier M. Sidikou pour son travail remarquable à la tête de la MONUSCO, qui est aujourd'hui la plus importante opération de maintien de la paix. Nous apportons notre entier soutien à M^{me} Leila Zerrougui qui lui succède, et nous nous engageons à travailler à ses côtés en faveur de la paix et de la stabilité pour le peuple congolais.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je voudrais remercier M. Jean-Pierre Lacroix de son exposé riche en informations. Je saisis aussi cette occasion pour remercier sincèrement la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et son personnel de leur engagement en faveur de la stabilisation et du processus de paix. La Pologne condamne avec force les dernières attaques contre le personnel de la MONUSCO. Je tiens à présenter nos sincères condoléances aux familles des victimes et aux autorités tanzaniennes.

Nous sommes vivement préoccupés par les derniers faits survenus en République démocratique du Congo. Nous voudrions souligner que le Gouvernement de la République démocratique du Congo doit se conformer à ses obligations internationales et défendre le droit de réunion pacifique et la liberté d'expression. Il est essentiel de garantir un espace démocratique pour tous les acteurs concernés. Nous prenons note de la publication longtemps attendue du calendrier électoral par la Commission électorale nationale indépendante de la République démocratique du Congo. Il importe de faire en sorte que les élections se tiennent le 23 décembre 2018, car ce sera crucial pour éviter de nouvelles tensions et une possible escalade de la violence dans le pays. La Commission électorale doit mener ses activités de façon crédible car c'est là le fondement pour des élections équitables. Nous soulignons l'importance du processus d'inscription des électeurs et encourageons les femmes à y prendre part.

La Pologne encourage la poursuite du dialogue politique entre toutes les parties en République démocratique du Congo. Nous exprimons aussi notre plein appui à la Représentante spéciale du Secrétaire

général en République démocratique du Congo ainsi qu'à la MONUSCO. Nous pensons que les organisations régionales peuvent jouer un rôle constructif dans le processus de stabilisation de la République démocratique du Congo.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, de son exposé de ce matin. Je voudrais tout d'abord saluer M^{me} Leila Zerrougi et la féliciter de sa nomination en tant que Représentante spéciale. Bien entendu, nous saluons M. Maman Sidikou et le remercions vivement des services qu'il a rendus.

Depuis notre dernière séance sur la question (voir S/PV.8067), la situation en République démocratique du Congo a clairement continué d'évoluer : un calendrier électoral a été publié, les élections ont été fixées au 23 décembre 2018, les manifestations pacifiques organisées la veille du Nouvel An ont été réprimées dans le sang et la violence et il y a eu l'attaque meurtrière du 7 décembre contre la base de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) à Semuliki, dans le Nord-Kivu.

Avec l'aggravation générale des conditions de sécurité partout en République démocratique du Congo, et en particulier dans l'est du pays, l'accroissement des besoins humanitaires et la précarité politique, la clef pour changer le cours des choses réside dans une transition démocratique du pouvoir, la création d'un espace politique tolérant s'appuyant sur la tenue d'élections crédibles, transparentes, ouvertes à tous et pacifiques, dans l'esprit de l'accord du 31 décembre. Plusieurs pièces maîtresses pour la tenue des élections sont maintenant en place : le calendrier électoral, la loi électorale et un budget. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo ainsi que l'opposition et d'autres grandes parties prenantes doivent désormais avoir une attitude constructive pour garantir que les élections se tiennent bien le 23 décembre de cette année. La communauté internationale a un rôle à jouer en appui à ces efforts. Le dialogue et la coordination avec la région resteront déterminants, et nous appuyons pleinement un rôle actif des garants.

Le Conseil doit également continuer de suivre de près la situation. Pour que les élections soient crédibles, le Gouvernement de la République démocratique du Congo doit mettre en œuvre de toute urgence les mesures de confiance convenues dans l'accord du 31 décembre. À cet égard, nous restons vivement préoccupés par

les dernières informations faisant état de la poursuite des violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales, notamment le droit de réunion et de manifester pacifiquement et la liberté d'expression. La réaction violente aux événements de la veille du Nouvel An est un exemple inacceptable de l'absence de respect des droits de l'homme, et les responsables ne doivent pas rester impunis.

La pleine participation des femmes sur un pied d'égalité aux élections est également une composante essentielle d'un processus électoral crédible, et il importe notamment de leur garantir un accès sûr aux bureaux de vote. Nous apprécions les efforts visant à augmenter le nombre de femmes inscrites sur les listes électorales dans la région de Kasai. La MONUSCO continuera de jouer un rôle essentiel en apportant un appui au processus électoral et en contribuant à la protection des civils. Je saisis cette occasion pour exprimer nos plus sincères condoléances, bien sûr, à la Tanzanie et à la MONUSCO pour les pertes découlant de la terrible attaque du 7 décembre.

Enfin, en ce qui concerne la situation humanitaire, qui ne cesse de se détériorer, comme l'ont mentionné d'autres orateurs, le manque de résilience de la population congolaise la rend extrêmement vulnérable en cas de conflit. En 2017, le nombre de personnes qui ont été obligées de fuir leur foyer a été plus élevé en République démocratique du Congo que dans tout autre pays. La Suède est fière d'être le troisième donateur bilatéral d'aide humanitaire, mais elle est profondément préoccupée par le niveau historiquement faible des fonds versés en réponse à l'appel humanitaire de la République démocratique du Congo. Je saisis donc cette occasion pour encourager tous les pays à envisager de verser des fonds supplémentaires.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Pierre Lacroix, de son exposé instructif. Je souhaite également la bienvenue à la nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), M^{me} Leila Zerrougui, et je rends hommage à M. Sidikou.

Comme c'est la première fois que nous intervenons sur la question concernant la MONUSCO, nous souhaitons en premier lieu exprimer notre ferme condamnation de l'attaque qui a visé les Casques bleus de la MONUSCO au mois de décembre et qui a coûté la

vie à 15 soldats et fait 44 blessés dans le Nord-Kivu. La sécurité du personnel de la MONUSCO est absolument indispensable pour lui permettre de s'acquitter de ses responsabilités. Sinon, il ne pourra pas s'acquitter de sa tâche de protection des civils. À cette fin, nous appuyons fermement les décisions prises par le Secrétariat en vue d'élaborer un plan d'action, ainsi que l'enquête confiée à M. Dmitry Titov, Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité au Département des opérations de maintien de la paix. Nous comptons par ailleurs sur la coopération du Gouvernement congolais pour veiller à ce que les responsables soient jugés et sanctionnés.

Deuxièmement, s'agissant du processus politique, nous réitérons qu'il importe de maintenir les élections prévues le 23 décembre, mais nous tenons également à souligner qu'outre la nécessité d'éviter de nouveaux reports, il est tout aussi important de veiller à ce que le processus électoral soit transparent et juste afin qu'il soit accepté par toutes les parties. Les événements survenus en fin d'année montrent combien il demeure important de maintenir la participation et l'accompagnement de la communauté internationale pour garantir un climat de tranquillité qui permette une passation de pouvoir sans heurts en fin d'année.

Troisièmement, dans la perspective d'une paix durable, nous tenons également, comme les collègues qui nous ont précédés, à souligner la gravité de la crise humanitaire qui sévit en ce moment et qui touche principalement les enfants. L'appui de la communauté internationale et de la communauté des donateurs est essentiel en vue de remédier à la situation difficile que connaît la République démocratique du Congo. Nous appelons également l'attention sur les conséquences de l'instabilité politique sur la croissance économique, lesquelles se reflètent dans le taux d'inflation qui touche les plus vulnérables. Nous estimons qu'il est extrêmement important de maintenir la croissance économique pour réduire la pauvreté et les inégalités dans un pays qui connaît de nombreux problèmes à cet égard.

Je termine en soulignant le rôle que peuvent jouer les femmes et les enfants dans le processus politique en cours en République démocratique du Congo. Nous appuyerons tous les efforts de la MONUSCO visant à promouvoir leur participation à ces efforts.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord, à l'instar de mes préopinants, à remercier le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien

de la paix, M. Jean-Pierre Lacroix, de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui. Nous saluons vivement le rôle charnière que joue la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) en s'acquittant de son mandat dans la situation instable sous le plan de la sécurité qui règne dans le pays.

Nous condamnons fermement les attaques persistantes contre la Mission, dont la dernière s'est produite le mois dernier et a été la pire attaque commise contre une opération de maintien de la paix en 25 ans. Cette attaque a coûté la vie à 15 soldats de la paix tanzaniens. Nous présentons nos condoléances au Gouvernement et au peuple tanzaniens, aux familles des victimes et à l'ONU. Parce que de telles attaques se sont produites par le passé, nous appelons le Gouvernement congolais à poursuivre et à juger leurs auteurs. Nous nous félicitons que le Secrétaire général ait chargé M. Titov, de diriger l'enquête sur cette attaque.

Nous avons suivi avec préoccupation les manifestations qui se sont déroulées à la fin de l'année dernière et ont coïncider avec la date butoir fixée dans l'Accord du 31 décembre 2016, selon lequel les élections auraient dû se tenir en décembre 2017 au plus tard, lesquelles n'ont malheureusement pas eu lieu. Suite à la publication du nouveau calendrier électoral par la Commission nationale électorale indépendante, reportant les élections au 23 décembre 2018, les forces de l'opposition et leurs dirigeants et plusieurs organisations de la société civile ont à nouveau appelé à manifester contre le Gouvernement. Malheureusement, au cours de ces manifestations, il y a eu des victimes et plus de 140 arrestations.

En ce qui concerne la situation humanitaire, nous nous déclarons aussi préoccupés par les faits et statistiques cités dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/16) et par les informations que nous a communiquées le Secrétaire général adjoint dans son exposé en ce qui concerne les personnes déplacées. Le Secrétaire général adjoint a affirmé que leur nombre pourrait augmenter et que cela pourrait toucher la stabilité en République démocratique du Congo et les pays voisins. À cet égard, nous saluons les efforts que déploie la MONUSCO pour protéger les civils et faciliter l'appui qui leur est fourni, ainsi que le rôle que jouent les organisations régionales actives en République démocratique du Congo, à savoir l'Union africaine, l'Union européenne, la Communauté de développement de l'Afrique australe et la Conférence internationale sur

la région des Grands Lacs. Nous rendons hommage à l'action qu'elles mènent pour garantir la stabilité et la sécurité dans le pays.

En tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, je remercie sincèrement l'Ambassadeur Aboulatta, Représentant permanent de l'Égypte et ancien Président du Comité, d'avoir élaboré ses méthodes de travail, assuré diligemment le suivi de l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le pays et aidé le Groupe d'experts à s'acquitter de son mandat, notamment en assurant un suivi de l'enquête sur l'attaque qui a visé deux membres du Groupe, Michael Sharp et Zaida Catalán, en mars 2017. Nous saluons également les mesures prises par le Secrétaire général en novembre pour créer une équipe d'enquête des Nations Unies afin d'enquêter sur le meurtre de ces deux experts, dans l'espoir que tous ceux qui ont commis cet acte seront appréhendés aussitôt que possible.

Enfin, nous félicitons la nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Leila Zerrougui, de sa nomination en tant que Cheffe de la MONUSCO, et nous remercions son prédécesseur, M. Maman Sidikou, de ses efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Gata Mavita Wa Lufuta (République démocratique du Congo) : De prime abord, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois de janvier 2018 et à vous dire combien nous sommes honorés de voir le Kazakhstan, un pays ami, diriger les délibérations du Conseil de ce jour. Je voudrais vous remercier de l'importance que vous accordez à la situation de mon pays pour l'avoir fait figurer dans votre programme de travail du mois, nous donnant ainsi l'occasion de vous exposer notre point de vue sur les questions qui font l'objet de vos délibérations. Je voudrais aussi saisir cette opportunité pour exprimer une fois de plus au Conseil la gratitude du Gouvernement et du peuple congolais pour les efforts inlassables fournis par l'Organisation des Nations Unies dans la recherche de solutions à la situation de conflit qui prévaut depuis plusieurs années dans la partie orientale de notre pays.

Nous avons suivi avec beaucoup d'attention le rapport du Secrétaire général (S/2018/16) sur la Mission

de stabilisation de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, dont M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, vient de nous faire la présentation. Tout en le remerciant de sa présentation, il nous semble utile, pour éclairer l'entendement du Conseil, de fournir quelques explications sur certains points évoqués dans ledit rapport. Pour ce faire, nous reviendrons sur la situation politique, les mesures de décrispation du climat politique, la situation sécuritaire et d'une manière très sommaire sur le dialogue stratégique.

Pour ce qui est de la situation politique, l'attention de l'ensemble des acteurs politiques dans notre pays, au cours du dernier trimestre de l'année qui vient de s'achever, s'est focalisée, une fois de plus, sur le processus électoral. À ce sujet, comme nous l'avons mentionné au mois d'octobre passé (voir S/PV.8067), les opérations de révision du fichier électoral qui étaient entrées dans leur dernière phase avec l'enrôlement des électeurs dans les provinces du Kasaï et du Kasaï central, ainsi que dans les territoires de Luilu et de Kamiji dans la province du Lomami, vont prendre fin au cours de ce mois. Au jour d'aujourd'hui, le nombre d'électeurs inscrits se chiffre à 45 810 308, dont 24 095 030 hommes et 21 715 278 femmes. Il est important de signaler que ces opérations ont été entièrement financées par le Gouvernement et ont coûté 400 821 569 de dollars.

Comme le Conseil peut s'en rendre compte, les autorités de mon pays sont déterminées à aller vers les élections. S. E. M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République, l'a souligné dans son adresse à la nation le 31 décembre 2017 en déclarant ce qui suit :

« L'adoption et la promulgation de la loi électorale aujourd'hui acquises, l'établissement des listes électorales, la répartition des sièges et la convocation des scrutins qui s'en suivront, conformément au calendrier électoral publié par la Commission électorale nationale indépendante, nous conduisent de manière irréversible vers l'organisation des élections. »

Toutes les forces vives du pays, spécialement les compétiteurs, doivent travailler de concert pour respecter le calendrier établi. Après la publication du calendrier qui a fixé les élections, comme nous le savons tous, pour le 23 décembre 2018, l'opposition réfractaire au compromis et à tout ce qui se fait pour faire aboutir le processus dans un climat apaisé, continue à s'agiter.

Le Conseil conviendra sans doute avec moi que, pendant qu'on attend les élections prévues pour le 23 décembre 2018, la bonne attitude que les acteurs politiques et l'ensemble du peuple congolais doivent adopter est celle de tout mettre en œuvre pour bien préparer ces échéances dans un climat apaisé. Il n'est donc pas normal de vivre l'agitation et l'organisation des manifestations qui ont été à la base des événements du genre de ceux que notre pays a vécus le 31 décembre 2017, manifestations organisées par le Comité des laïcs de coordination faisant partie de l'Église catholique et soutenues par une frange de l'opposition refusant tout compromis depuis que le processus a démarré. La vérité est que tout en réclamant les élections, cette frange de l'opposition ne semble pas décider d'y aller.

Quant aux événements du 31 décembre, parce qu'il faut en parler, il est important de signaler que l'organisation des manifestations publiques en République démocratique du Congo est régie par une loi. Conformément à cette loi, la demande à adresser, dans ce cadre, aux autorités compétentes doit indiquer l'heure du début de la manifestation, l'itinéraire à suivre ainsi que le point de départ et d'arrivée pour permettre aux forces de sécurité d'assurer l'ordre et de protéger les manifestants en cas de nécessité. Il ressort des informations émanant des autorités compétentes de notre pays que les organisateurs de ces manifestations ne se sont pas conformés à cette procédure légale. En effet, la lettre adressée le 27 décembre 2017 par ce comité au Gouverneur de la ville de Kinshasa ne contenait ni indications du genre de celles que je viens de mentionner, ni adresse dudit Comité pour permettre à l'autorité de la ville de joindre les intéressés éventuellement pour obtenir d'eux les précisions nécessaires. Dans ces conditions, le Gouverneur de la ville ne pouvait pas autoriser le déroulement des dites manifestations.

Par ailleurs, ledit Comité serait une organisation qui ne ferait pas partie des structures officielles de l'Église catholique et qui, de ce fait, ne serait pas reconnu juridiquement par elle, ce qui explique qu'un grand nombre de diocèses du pays et même des paroisses de la capitale n'aient pas suivi le mot d'ordre des organisateurs de ces manifestations. Quant au bilan de ces événements, les informations qui nous ont été fournies par l'autorité compétente indiquent que, dans les deux diocèses touchés par les manifestations sur les 49 que compte la République démocratique du Congo, à savoir 10 paroisses sur 152 du diocèse de Kinshasa et une paroisse du diocèse de Kamina dans la province du Haut-Lomani, la Police nationale congolaise n'a documenté aucun cas de

décès dans les lieux de culte ou paroisses catholiques. Néanmoins, dans la journée du 31 décembre 2017, sur toute l'étendue du territoire national, il a été enregistré cinq cas de décès, des morts violentes sans aucun lien de causalité avec ces événements. Il s'agit de deux voleurs, l'un, conducteur de taxi-moto de son état, répondant au nom de José Fataki, domicilié au quartier Kwenge II dans la commune de Matete, et l'autre reste à identifier. Tous les deux ont été abattus par les gardes d'une chambre froide au quartier Mototo dans la commune de Matete qu'ils étaient en train de piller, et leurs corps ont été acheminés par leurs compères vers la paroisse Saint-Alphonse située à proximité de cet établissement commercial. Pour sa part, l'abbé Hugues Ndongisila, curé de cette paroisse, a confirmé cette version en ces termes : « Les deux personnes retrouvées mortes ne sont ni chrétiennes ni manifestants » et n'ont pas été tuées dans l'enceinte de sa paroisse.

Il s'agit aussi d'un terroriste Kamuina Nsapu, prénommé Arnold, qui était du reste recherché par la justice congolaise pour d'autres faits criminels antérieurs et qui a été mortellement blessé lors de sa participation, le 31 décembre, à l'attaque avec armes de guerre de deux postes de police au marché de la Liberté dans la commune de Masina, dans la ville de Kinshasa, vers 14 heures, longtemps après le rétablissement de l'ordre public. Le troisième est un agent de la Police nationale congolaise, répondant au nom de Mafufu Athanase, de l'escadron mobile d'intervention du commissariat urbain de la police, abattu par les terroristes Kamuina Nsapu lors de l'attaque de la Maison communale de Masina. Enfin, le dernier est un terroriste non autrement identifié, d'une cellule de l'organisation terroriste Kamuina Nsapu, auteur d'une tentative d'attaque contre le bureau de l'auditorat militaire à Kananga dans la province du Kasai central. Il a été abattu au cours des affrontements avec les forces de sécurité.

S'agissant des éléments de forces de l'ordre qui se seraient introduits dans les églises, le Commandant de la ville, qui a condamné cette situation, a indiqué qu'une enquête était ouverte et que des sanctions allaient être envisagées à l'endroit des coupables. Pour les autres allégations que détiendrait la MONUSCO, le Gouvernement reste ouvert et prêt à les partager avec elle en vue d'une vérification contradictoire des faits sur le terrain, pour prendre les mesures qui s'imposent.

Dans tous les cas, le Gouvernement regrette cette situation créée inutilement alors qu'avec un fichier électoral déjà actualisé et la publication du calendrier

électoral qui fixe la date des élections, le chemin est déjà balisé pour l'organisation des élections en décembre de cette année.

Pour clore ce chapitre, les autorités de mon pays remercient les Nations Unies et tous les partenaires internationaux qui continuent à soutenir la République démocratique du Congo pour que le processus électoral, qui évolue bien jusqu'ici, aboutisse pour le plus grand bien des Congolais.

Concernant la mise en œuvre des mesures de confiance prévues dans l'Accord politique global et inclusif du 31 décembre 2016, le rapport fait état de 107 prisonniers politiques qui seraient encore en détention. Les informations nous fournies par le Gouvernement indiquent que tous les prisonniers dits politiques ont été mis en liberté, à l'exception de deux qui ne sont pas détenus pour des raisons politiques. Il s'agit de M. Diomi Ndongala et de M. Claude Muyambo. Comme nous avons eu à le dire dans nos interventions précédentes, ces deux personnes sont poursuivies en justice pour des infractions de droit commun. En effet, le premier a été condamné pour viol de deux sœurs jumelles mineures et le deuxième pour spoliation des immeubles appartenant à un privé. Quant à M. Moïse Katumbi, il est lui aussi poursuivi pour le même genre d'infractions que M. Claude Muyambo.

Le Conseil conviendra avec nous que le Gouvernement, qui est censé protéger tout le monde et faire régner la justice, ne peut intervenir dans les affaires qui concernent les privés pour brimer les plus faibles aux dépens de plus forts.

Sur le plan sécuritaire, comme le fait observer le paragraphe 13 du rapport à l'examen, la situation s'est quelque peu améliorée dans la plupart des zones de conflit aussi bien dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu que dans l'espace Kasai. Et ceci en dépit du fait que le rapport souligne particulièrement l'activisme de certains groupes armés nationaux et étrangers dans le Nord-Kivu; activisme caractérisé par des attaques ciblées contre les populations civiles, les forces de sécurité congolaises et les Casques bleus.

Point n'est besoin de rappeler ici que malgré tous les efforts que nous entreprenons ensemble pour ramener la paix dans cette partie de mon pays, ces attaques ont déjà coûté la vie à des milliers de Congolais, aux éléments des forces de sécurité de mon pays et à plusieurs soldats de la paix. C'est ici le lieu pour moi, au nom de mon Gouvernement, de condamner avec

force ces attaques et de saluer la mémoire des vaillants soldats de la paix de la République-Unie de Tanzanie qui ont perdu leur vie le 6 décembre 2017 au moment où nous avons encore besoin d'eux. Cette situation triste et inacceptable nous oblige à revoir nos méthodes de travail en renforçant nos dispositifs stratégiques pour plus des résultats en vue d'éviter de déplorer de nouvelles pertes en vies humaines.

Concernant la présence des différents groupes armés étrangers tels que les Forces démocratiques alliées, l'Armée de résistance du Seigneur et les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), comme nous l'avons toujours souligné, nos forces armées, qui ont jusqu'ici consenti d'énormes sacrifices dans la lutte contre ces criminels, poursuivront les efforts déjà engagés en collaboration avec la MONUSCO pour leur éradication totale en vue de permettre à nos populations de vivre en paix d'une manière durable.

En rapport avec des actions à mener dans le cadre de l'éradication de ces groupes, mon gouvernement apprécie les efforts de rapatriement entrepris par la MONUSCO en collaboration avec les Gouvernements des pays dont sont ressortissants certains de ces groupes. C'est notamment les cas, comme le signale le rapport à l'examen, du rapatriement au Rwanda de quelques éléments des FDLR et de la réinstallation de 219 combattants du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition en Éthiopie, au Kenya, au Soudan et aux États-Unis. Mon gouvernement souhaite que ces efforts se poursuivent jusqu'au rapatriement ou à la réinstallation dans des pays tiers de tous ceux qui sont encore présents dans les sites de transit.

Dans le même contexte, qu'il me soit permis de revenir ici sur le dossier des 340 combattants des FDLR qui continuent à attendre leur rapatriement, depuis plus de 3 ans, dans les sites de transit à Kanyabayonga dans le Nord-Kivu, à Walungu dans le Sud-Kivu et à Kisangani dans la Tshopo. Je réitère une fois de plus, à la communauté internationale, les appels de mon gouvernement pour leur rapatriement dans leur pays d'origine ou à défaut, dans un pays tiers en dehors de la région des Grands Lacs.

Je ne peux clore ce chapitre sans dire un mot sur les provinces du Kasai et du Kasai central, qui ont été victimes d'attaques terroristes de la milice Kamuina Nsapu. Comme vous le savez, le calme y est revenu. Les enquêtes ouvertes pour faire la lumière sur les circonstances exactes des crimes y commis se

poursuivent pour établir la responsabilité et identifier les auteurs en vue de les sanctionner.

Avant de conclure, il est important de vous signaler que mon gouvernement, en ce qui concerne le dialogue stratégique, souhaite que celui-ci soit accéléré conformément à la résolution 2348 (2017) pour que le prochain rapport du Secrétaire général sur la MONUSCO, qui servira de document de référence dans le cadre du prochain renouvellement du mandat de la MONUSCO, soit en mesure de présenter une vision concertée des deux parties.

Je ne peux terminer mon propos sans exprimer la haute appréciation de mon gouvernement à M. Maman Samba Sidikou, ancien Représentant spécial du Secrétaire général, pour le travail réalisé durant son mandat à la tête de la MONUSCO, afin que mon pays retrouve la paix. Mon gouvernement le remercie infiniment.

Dans le même contexte, mon gouvernement salue et se réjouit de la nomination de M^{me} Leila Zerrougui en qualité de nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général en République démocratique du Congo et lui promet toute sa collaboration, comme il l'a fait avec son prédécesseur, pour lui permettre de s'acquitter de sa mission comme il se doit.

Enfin, ma délégation, tient, au seuil de cette nouvelle année, à présenter à tous les membres du Conseil ses vœux les meilleurs pour l'année 2018.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 57.